

PLAN FORET-BOIS 2018-2022

INVESTISSONS
POUR UN
AVENIR
DURABLE

- L A
D R O
M E -

LE DÉPARTEMENT



Édito

La forêt, élément de l'identité drômoise

La forêt est là, présente, tout autour de nous. En Drôme, elle couvre 51 % de notre territoire. La restreindre à des lieux de randonnée ou de chasse serait oublier tout le potentiel de ce poumon vert, de cette forêt aux multiples facettes qui renferme tant de richesse et d'opportunité.

Majoritairement détenue par des propriétaires privés (74 %), la forêt représente un enjeu majeur pour l'aménagement durable de la Drôme et son développement économique. Plus de 800 entreprises avec 1860 salariés et plus de 200 millions d'euros de chiffre d'affaires sont autant d'éléments qui soulignent la place de la filière.

Elle tient une place essentielle dans la transition énergétique attendue. Mais à l'heure actuelle, notre forêt est sous exploitée. Seuls 30 % de l'accroissement naturel de nos forêts drômoises sont récoltés. Pourtant notre forêt s'étend de plus de 2 000 hectares par an.

La Drôme se mobilise et s'est dotée d'un plan forêt-bois 2018-2022 avec pour ambition d'inverser cette tendance en mobilisant mieux notre ressource forestière locale, tout en améliorant la qualité des bois proposés pour une demande toujours plus exigeante sur un marché de plus en plus concurrentiel.

Notre plan s'inscrit dans le programme national de la forêt et du bois définissant la politique forestière française à l'horizon 2026, qui entend croître de 12 millions de m³.

Un objectif commun : créer de la valeur ajoutée durable, mobiliser nos ressources, répondre aux attentes des citoyens, répondre à l'urgence écologique.

Promouvoir la compétitivité de la filière bois locale dans le cadre d'une gestion dynamique et durable des forêts drômoises, telle est donc l'ambition du plan départemental forêt-bois 2018-2022 !

Doté de trois millions d'euros, ce nouveau plan s'avère riche en actions. Nous vous laissons le soin de découvrir au travers de ces pages les orientations, leurs actions d'animation respectives, et le renvoi aux dispositifs d'aide concernés sous forme de fiches.

Nous avons justement pris le parti de redonner une image valorisée à cette filière d'avenir.

C'est un travail de longue haleine et progressif. La tâche est immense, mais notre détermination est là, forte, affirmée, constante, de travailler ensemble avec nos partenaires pour renverser la tendance, pour développer la filière et son activité, pour créer de l'emploi, de la richesse.

Investissons tous ensemble dans le bois pour un avenir durable, un avenir en bois, un avenir Drômois !



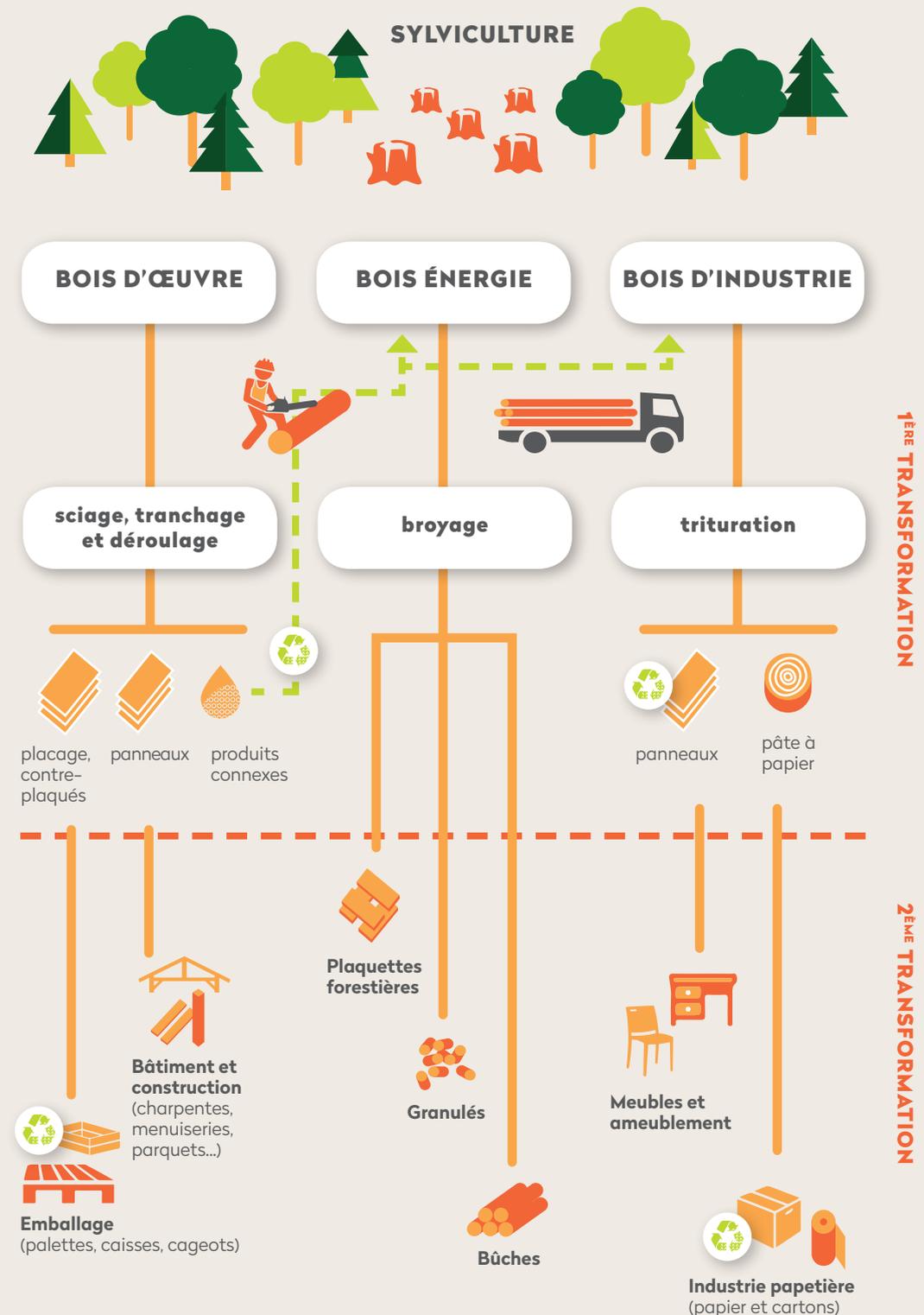
Marie-Pierre MOUTON
Présidente
du Conseil départemental
de la Drôme



Christian MORIN
Vice-Président
du Conseil départemental
de la Drôme
en charge des bâtiments,
du transport et de la filière bois

Présentation de la filière forêt-bois

Le bois se retrouve dans de nombreux domaines de notre quotidien.



IDÉE REÇUE N°1

La forêt,
un temple
sacré ?



FAUX

- ✔ La forêt se cultive, se gère et s'entretient, presque comme son jardin !
- ✔ Contrairement aux idées reçues, la forêt française « grandit » : elle a doublé sa surface en 150 ans.
- ✔ Non gérée, la forêt déstocke du carbone lorsque ses arbres meurent et se décomposent. Il faut donc récolter les arbres à maturité et utiliser le bois dans les constructions en bois, les meubles, le papier ou dans l'énergie au lieu de recourir à des matériaux fossiles.
- ✔ Non gérée, la forêt favorise la progression des landes, maquis, garrigues avec des risques d'incendie et la prolifération des populations de cervidés, de sangliers...
- ✔ Non gérée, la forêt représente un risque car les arbres vieillissants deviennent moins résistants aux agressions (risques d'intempéries, incendies, de maladies...).

Aussi, la ligne directrice du nouveau plan forêt-bois départemental est de promouvoir la compétitivité de notre filière bois locale, **dans le cadre d'une gestion dynamique et durable des forêts drômoises.**

La forêt drômoise : temple sacré ou potentiel à exploiter ?

Dans la Drôme, la forêt s'étend d'environ 2 000 hectares par an en moyenne.

Le taux de récolte ne représente que 30% de l'accroissement biologique annuel.

À ce rythme, les forêts drômoises pourraient en effet devenir à terme un frein au maintien des espaces pastoraux, à la préservation de terres agricoles, entre autres.

Face à ce constat, le Département de la Drôme a décidé de prioriser son action autour d'un enjeu clé : **accroître le potentiel forestier de la Drôme en exploitant la forêt d'aujourd'hui tout en cultivant celle de demain.**

Objectifs :

- **Mieux valoriser** qualitativement les bois issus de nos forêts
- **Répondre aux exigences** du marché
- **Répondre aux défis climatiques** en testant de nouvelles essences plus adaptées aux nouvelles contraintes environnementales.



Objectifs du plan

VALORISER LA RESSOURCE FORESTIÈRE LOCALE en bois d'œuvre par la réalisation de travaux sylvicoles (dépressage, premières éclaircies...).

FAVORISER LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMÉLIORATION SYLVICOLE au sein de propriétés gérées durablement en utilisant les compensations obligatoires issues d'opérations de défrichage.

RENOUVELER LES PEUPELEMENTS par du reboisement et de la plantation afin de mieux répondre aux attentes de la filière et du marché.

PRENDRE EN COMPTE LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE via le suivi des 9 placettes vigie installées en Drôme, en plus des placettes du réseau de surveillance national.

SOUTENIR LA CRÉATION DE DESERTES FORESTIÈRES en complément des dispositifs financiers existants de l'Europe, de l'Etat et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

ACCOMPAGNER L'ÉMERGENCE DE PROJETS DE DESERTES en forêt privée et publique à travers une animation renforcée, ainsi que des moyens d'études et d'accompagnements novateurs.

PÉRENNISER LES ASLGF (ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DE GESTION FORESTIÈRE) EXISTANTES, favoriser et accompagner l'émergence de nouvelles structures de regroupement et de gestion durable de la forêt sur le territoire.

RENFORCER LE MAILLAGE D'UN RÉSEAU DE CHARGEURS ET D'AIRES DE STOCKAGE hivernal du bois sur les zones de montagne (Royans, Vercors et Diois) afin d'améliorer leurs conditions de fonctionnement et de renforcer la sécurité des professionnels de la filière et des usagers de la route.

Le paradoxe de la forêt française

La France souffre d'un étrange paradoxe : 4^e forêt d'Europe en surface, nous importons massivement du bois chaque année. Le déficit du commerce extérieur de la filière bois s'établit à plus de 6 milliards d'euros (en hausse de 6 % par rapport à 2016) et croît dans tous les secteurs.

En parallèle, le programme national forêt-bois (PNFB) 2016-2026 prévoit d'augmenter d'ici 2026 les prélèvements de bois en France à 12 millions de m³ supplémentaires, tout en assurant une gestion durable des forêts.



LE SAVIEZ-VOUS ?

1m³ de bois (forêt, bois et produits du bois) séquestre **1 tonne de CO2**. La forêt stocke annuellement **1/3 des émissions annuelles de CO2 de la France**

La forêt couvre un peu moins de **30 %** du territoire français, **35 %** en région Auvergne-Rhône-Alpes, **51 %** en Drôme

75 % de la forêt française est privée / **3,3 millions de propriétaires**

En région Auvergne-Rhône-Alpes, **92 %** des forêts sont des forêts de production

1/4 des propriétaires de forêts de plus de 4 hectares déclarent ne pas gérer leurs bois

Les dispositifs d'aides

Aide aux opérations sylvicoles

Aide au reboisement/plantation et travaux d'amélioration sylvicoles

VOIR FICHES AIDE N°1 ET N°2



POUR QUI ?

Propriétaires forestiers privés et leurs associations / communes

Soutien à la création de dessertes forestières

- Aide aux investissements matériels et immatériels

VOIR FICHE AIDE N°3



POUR QUI ?

Propriétaires forestiers privés et leurs associations / communes

Aide à l'expérimentation de DIG (Déclaration d'Intérêt Général)

Déblocage de projets de dessertes en forêts publique et privée

VOIR FICHE AIDE N°4



POUR QUI ?

Communes

Aide à la consolidation des ASLGF et à l'accompagnement de nouvelles associations syndicales de gestion forestière

VOIR FICHE AIDE N°5



POUR QUI ?

Propriétaires forestiers privés

Aide à l'amélioration des conditions de chargement et stockage du bois

Aide liée aux travaux d'aménagement

VOIR FICHE AIDE N°6



POUR QUI ?

Communes

Pour vous accompagner

Ingénierie technique du CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) sur les actions :

- Aide au reboisement et opérations de travaux sylvicoles.
- Accompagnement de projets de dessertes complexes en forêt privée.
- Consolidation des ASLGF (appui à la vie de l'association, veille juridique et comptable, massification du parcellaire...) et accompagnement à la création de nouvelles associations syndicales.
- Adaptation des forêts drômoises au changement climatique.

Ingénierie d'étude renforcée de l'ONF (Office National des Forêts) sur des projets de dessertes complexes en forêt publique.

Ingénierie technique de l'Association des Communes Forestières de la Drôme auprès des collectivités locales pour débloquent des projets de dessertes en forêt publique en incitant les communes à activer l'outil de Déclaration d'Intérêt général.

Ingénierie technique de Fibois et de l'ONF pour la réalisation d'un état des lieux des chargeoirs et aires de stockage hivernal existants et la mise en œuvre d'un plan d'actions opérationnelles d'amélioration de ces équipements.

Dans la Drôme



51 % DE LA SURFACE DÉPARTEMENTALE BOISÉE



2^{ÈME} DÉPARTEMENT LE PLUS BOISÉ d'Auvergne-Rhône-Alpes derrière l'Ardèche



335 000 HA DE FORÊTS (majoritairement : pins, chênes pubescents, hêtres)



60 % DE FEUILLUS
40 % DE RÉSINEUX



74 % DE FORÊTS PRIVÉES (environ 40 000 propriétaires)



TAUX DE RÉCOLTE = 30 % DE L'ACCROISSEMENT BIOLOGIQUE ANNUEL



2 FORÊTS DÉPARTEMENTALES CERTIFIÉES PEFC (CERTIFICATION DE GESTION DURABLE) : Ambel et Saoû

IDÉE REÇUE N°2

Le bois,
une filière
« has been » ?



FAUX

Aujourd'hui, la filière forêt-bois, c'est :

- ✓ Plus de 400 000 emplois en France (plus que la filière automobile).
- ✓ Une filière forte qui recrute avec des emplois non délocalisables et des postes à valeur ajoutée.
- ✓ L'utilisation de matériels performants et innovants dans le souci d'optimiser le rendement matière et de gagner en qualité de produit fini.
- ✓ Des professionnels soucieux de la gestion durable des forêts exploitées et du renouvellement des peuplements pour préparer la forêt de demain.

« Has been » les entreprises de la filière bois en Drôme ?

Certainement pas ! Les scies Canter, les scanners 3D, les séchoirs à bois, les machines à commandes numériques, le classement mécanique des bois, ont fait leur entrée dans nos entreprises drômoises.

Pour preuve (de 2015 à 2017) :

- 26 projets d'entreprises aidés
- 6 millions d'euros d'investissement
- 1,7 million d'euros d'aides publiques levées
- 800 000 euros d'aides départementales.

Aussi, le Département a choisi de poursuivre une politique volontariste de soutien à la modernisation des entreprises de la filière pour accroître leur compétitivité dans un environnement de plus en plus concurrentiel.

Parallèlement, le Département va travailler à la structuration d'un réseau d'approvisionnement cohérent, plébiscitant le recours au bois local, dans l'objectif de correspondre qualitativement et quantitativement aux besoins de la seconde transformation.



Objectifs du plan

MODERNISER LES ÉQUIPEMENTS PRODUCTIFS DES ENTREPRISES de la filière bois drômoise permettant de renforcer leur productivité et compétitivité.

INCITER LES ENTREPRISES À INVESTIR dans de nouveaux produits ou services inexistantes destinés à la mobilisation, transformation, ou valorisation et commercialisation du bois sur les chaînons manquants de la filière, ce, dans une logique de valorisation de la ressource bois en circuit court pour la seconde transformation.

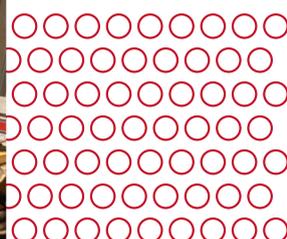
SOUTENIR LA COMMANDE PUBLIQUE en faveur de la construction en bois local et du chauffage au bois-énergie; inciter les collectivités à valoriser cette ressource au sein de leurs projets d'investissements.

DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE DES PRESCRIPTEURS de la commande publique aux enjeux de la construction et de la rénovation/extension en bois.

Une filière économiquement durable

De la gestion et l'exploitation de la forêt jusqu'à la mise sur le marché des produits issus de la transformation du bois, la création de valeur à la fois sociétale, environnementale et économique, est très impactante pour le développement économique de la filière. **Elle pèse 60 milliards d'euros de chiffres d'affaires/an soit près de 3 % du PIB.**

La filière forêt-bois est **présente sur de nombreux marchés actuels** : l'exploitation forestière, le travail du bois (sciage, charpente et menuiserie, plaquage, panneaux, parquets), les biens de consommation (mise en œuvre du bois, construction, meubles, pâte à papier et carton) et le bois énergie.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour 1 kg de matière produite, le bois consomme :
4 fois moins que le béton
30 fois moins que l'aluminium
60 fois moins que l'acier

1 000 m³ de bois locaux mis en œuvre génèrent **21 emplois à temps plein non délocalisables pour 1 an** dans la filière

Dans la Drôme

La filière forêt-bois c'est :



863 ENTREPRISES



1 826 SALARIÉS



206 MILLIONS D'EUROS DE CHIFFRES D'AFFAIRES



LE BOIS DANS LE BÂTIMENT (menuiserie, charpente et construction bois) **= 70 % DU CHIFFRES D'AFFAIRES DE LA 2^E TRANSFORMATION** (devant le bois d'emballage et le bois dans l'ameublement)



PRODUCTION PRINCIPALE = 33 000 M³/AN DE SCIAGES RÉSINEUX (principalement sapin / épicéa)
 > valorisation majoritaire pour du bois construction



12 600 M³/AN DE SCIAGES CHÂTAIGNIER POUR LA FILIÈRE PIQUETS (les autres valorisations sont le bois de chauffage pour le chêne et le hêtre)

Les dispositifs d'aides

Aide à la modernisation et l'innovation des entreprises d'exploitation forestière (EF), des entreprises de travaux forestiers (ETF), des transporteurs de bois rond et des entreprises de la 1^{re} et de la 2^e transformation

VOIR FICHE AIDE **n°7**



POUR QUI ?
 Entreprises d'exploitation forestière, de travaux forestiers, transporteurs de bois rond et entreprises de la 1^{re} et 2^e transformation

Aide à l'investissement productif des entreprises de charpente et construction bois, s'approvisionnant majoritairement en circuit court (hors PDR)

VOIR FICHE AIDE **n°8**



POUR QUI ?
 Entreprises de charpente et construction bois

Aide à l'innovation des entreprises

VOIR FICHE AIDE **n°9**



POUR QUI ?
 Entreprises de la filière forêt-bois

Aide à la construction bois par le levier de la commande publique

VOIR FICHE AIDE **n°10**



POUR QUI ?
 Communes et Groupements de communes (EPCI)

Pour vous accompagner

Ingénierie technique proposée par l'Interprofession FIBOIS Ardèche Drôme auprès de toutes les entreprises drômoises : informations sur les dispositifs, conseils techniques et stratégiques individualisés, aide au montage de dossiers de demande de subventions.

Actions d'ingénierie technique de FIBOIS pour la promotion du dispositif Bonus Bois Collectivités et accompagnement technique des collectivités dans leurs projets de construction ou rénovation/extension bois.

Animation technique de l'association des Communes Forestières de la Drôme pour l'accompagnement des collectivités sur la mise en œuvre de marchés publics favorisant le bois en circuit court.

Actions de sensibilisation et accompagnement des prescripteurs aux enjeux de la construction et de la rénovation/extension en bois par l'Interprofession Fibois Ardèche Drôme et l'Association des Communes Forestières de la Drôme.

Etude technique de l'Interprofession FIBOIS pour la réalisation d'un diagnostic dynamique sur le recensement des rayons d'approvisionnement actuel en bois des entreprises de la 2^e transformation et de l'offre existante en « produits bois local ».

IDÉE REÇUE N°3

Bois énergie :
Massacre à la
tronçonneuse ?



- ✓ Le bois-énergie est un débouché complémentaire au bois d'œuvre à condition qu'un tri des bois soit obligatoirement effectué, et permet de valoriser les co-produits issus de la forêt (rémanents, connexes de scierie), ainsi que les bois en fin de vie (caisseries, palettes...). On le retrouve principalement en combustible sous les formes de plaquette, granulés et bûches.
- ✓ Le bois-énergie valorise des bois de faibles valeurs qui ne peuvent faire l'objet d'une meilleure exploitation, contribuant à la remise en gestion de parcelles non productives.
- ✓ Le succès du bois-énergie repose sur les exigences qualité prises en compte par toute la filière (gestion durable de la forêt, combustibles de qualité et adapté aux appareils de combustion performants et bien entretenus).
- ✓ Le bois-énergie permet d'alimenter des chaufferies ou réseaux de chaleur en valorisant les bois en circuits courts sur les territoires ; le bois-énergie contribue donc à l'autonomie énergétique des territoires dans des conditions économiques et environnementales très satisfaisantes.
- ✓ Utiliser le bois pour se chauffer épargne la consommation de combustibles tels que le gaz, le fioul ou le charbon dont les réserves s'épuisent et aide à lutter contre les gaz à effet de serre.

Le bois : une bonne énergie ?

Contrairement aux précédents plans, le Département affiche dans ce nouveau plan forêt-bois 2018-2022, sa volonté de travailler sur la thématique du bois-énergie, non abordée jusqu'alors.

L'objectif ? Structurer une filière bois-énergie sur les massifs à enjeux, notamment la forêt méditerranéenne.

Et pas question de « massacrer » nos forêts drômoises ! Si certains massifs sont déjà très exploités pour le bois-énergie notamment dans les Chambaran, **il est indispensable de préserver le renouvellement de la ressource forestière dans de bonnes conditions.**

Aussi, nous avons tout intérêt à lier la mobilisation du bois énergie à la mobilisation du bois industrie et du bois d'œuvre, tant dans une logique d'amélioration des

peuplements, de lutte contre l'émission de gaz à effet de serre, que de valorisation de la ressource dans une vision globale et respectueuse de la hiérarchie des usages.

Comment être efficaces ? Nous avons choisi d'adopter des approches au plus près des différents massifs drômois pour y organiser **3 chantiers bois-énergie exemplaires en terme de tri et de valorisation des bois.** Trois massifs potentiels ont été identifiés pour décliner une telle approche : Baronnies, Diois et Vercors.

Pour rester dans une logique vertueuse, le Département a prévu dans son plan **l'accompagnement des transformateurs et distributeurs de produits bois-énergie** dans une logique de structuration de réseau d'approvisionnement et de distribution.



Objectifs du plan

DÉMONTRER LA FAISABILITÉ TECHNIQUE ET LA VIABILITÉ ÉCONOMIQUE DU TRI DES BOIS sur un chantier bois-énergie tout en développant les « bonnes pratiques » dans les démarches de mobilisation du bois-énergie.

STRUCTURER UN APPROVISIONNEMENT LOCAL autour d'un chantier bois-énergie intégré.

SENSIBILISER LES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS PRIVÉS, LES ÉLUS, LE GRAND-PUBLIC, à la valorisation du bois-énergie.

MODERNISER LES ÉQUIPEMENTS PRODUCTIFS DES ENTREPRISES de la filière bois-énergie drômoise pour les rendre plus compétitives sur un marché très concurrentiel et renforcer la mobilisation du bois local.

MODERNISER LES ÉQUIPEMENTS DES ENTREPRISES DE DISTRIBUTION DE LA FILIÈRE bois-énergie drômoise afin d'améliorer la qualité générale de leurs prestations de services.

PROMOUVOIR LE CHAUFFAGE AU BOIS DE QUALITÉ en soutenant la création d'équipements de chauffage au bois-énergie auprès des collectivités locales.

La 1^{ère} énergie renouvelable en France

Le bois-énergie en tant que combustible de chauffage contribue à satisfaire l'atteinte des objectifs fixés dans la loi de transition énergétique : à l'horizon 2020, la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale de la France doit dans l'idéal être portée à **23 %**.

En région Auvergne-Rhône-Alpes, il est produit annuellement **800 000 tonnes de bois bûche, 340 000 tonnes de granulés**, et 1.1 million de tonnes de bois déchiqueté. **1 545 chaufferies bois** sont installées pour un total de 1 110 MW. On compte **3 certifications pour les bois-énergie** : Chaleur Bois Qualité + (CBQ+), Rhône-Alpes Bois-Bûches (RA2B) et Auvergne Bois Bûches.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le bois-énergie est la **1^{ère} des énergies renouvelables** en France

Pour une même quantité d'énergie consommée, **le bois énergie crée 2 à 4 fois plus d'emplois** non délocalisables que le fioul ou le gaz

Le bois-énergie émet peu de CO2
20 fois moins d'émission par rapport au fuel et **10 fois moins** par rapport au gaz

78 % du bois énergie est **consommé par les ménages**

Sources : ADEME

Les dispositifs d'aides

Co-financement du Département pour les aides à l'investissement des entreprises de la filière bois-énergie dans le cadre des mesures Feader 6.42 et 8.61 du PDR Auvergne-Rhône-Alpes et en complément de l'aide régionale **20 à 30 % d'aide pour l'acquisition de matériel de production de bois-énergie et de valorisation de produits connexes**

VOIR FICHE AIDE **n°7**



POUR QUI ?
Entreprises de production de bois-énergie

Aide du Département aux projets d'investissements des entreprises de production et distribution de bois-énergie non éligibles aux mesure 6.42 et 8.61 du Feader, mais en complémentarité du dispositif régional « Aide à la logistique »

VOIR FICHE AIDE **n°11**



POUR QUI ?
Entreprises de production et distribution de bois-énergie

Aide du Département aux projets collectifs d'équipement de chauffage au bois-énergie

VOIR FICHE AIDE **n°12**



POUR QUI ?
Communes, EPCI

Pour vous accompagner

Ingénierie technique de FIBOIS 07/26 pour accompagner les entreprises de la filière bois-énergie : informations sur les dispositifs, conseils techniques et stratégiques individualisés, aide au montage de dossiers.

Ingénierie technique liée à la **mise en œuvre des chantiers démonstratifs bois-énergie** : FIBOIS 07/26 (chef de file), CRPF, ONF et COFOR Drôme.



Dans la Drôme

RÉCOLTE DE BOIS D'ŒUVRE ET DE BOIS INDUSTRIEL :
En baisse sur les 5 dernières années



RÉCOLTE DE BOIS-ÉNERGIE :
69 700 M³ SUR 170 000 M³/AN

La récolte provient des coupes d'amélioration des résineux et des taillis de châtaignier sur le secteur des Chambaran



220 CHAUFFERIES BOIS pour des bâtiments publics ou collectifs



LE BOIS ÉNERGIE = 41 % DE LA RÉCOLTE TOTALE DES BOIS

Sa récolte a fortement progressé depuis le dernier état des lieux :

12 % EN 2010, elle est passée à **41 % EN 2017**



15 ENTREPRISES SPÉCIALISÉES dans la production et livraison de bois-énergie

Sources : Fibois 07/26

IDÉE REÇUE N°4

La culture forestière... tombée aux oubliettes ?



VRAI

- ⊗ Perte de la culture forestière au fil des générations.
- ⊗ Gestion forestière entravée par le morcellement et la faible superficie des parcelles forestières privées.
- ⊗ Désintérêt des petits propriétaires forestiers quant à la gestion de leur forêt.
- ⊗ Méconnaissance des structures d'accompagnement des propriétaires forestiers publics et privés dans leurs projets.
- ⊗ Oubli du rôle économique des forêts caché par le rôle environnemental et sociétal : la forêt est vue de plus en plus exclusivement comme espace de loisirs et de cueillette.

Quelle stratégie pour contrer ce déficit d'informations ?

Le Département de la Drôme a décidé de consacrer un axe entier de son nouveau plan à la communication sur les enjeux de la filière forêt-bois sur notre territoire. Il s'agit là d'une déclinaison de la campagne de communication nationale « Pour moi, c'est le bois ». Son but est de renforcer la culture forestière.

C'est un travail de longue haleine qui prend tout son sens aux côtés des structures de la filière, d'hommes, de femmes, passionnés, impliqués, qui œuvrent au quotidien pour faire avancer cette filière.

Enjeu principal : communiquer sur la gestion des forêts (sylviculture), la mobilisation des bois locaux, leur transformation, la construction bois, le bois-énergie... et ce, auprès de différentes cibles : propriétaires privés, élus, prescripteurs, grand-public.

Eminemment transversale, la problématique de la communication nécessite une implication de l'ensemble des opérateurs de la filière.

Objectifs du plan

SENSIBILISATION DES ÉLUS LOCAUX

Valoriser durablement la ressource forestière drômoise dans une logique territoriale et de circuit court. L'association des communes forestières de la Drôme aura pour mission d'organiser des formations spécifiques à destination des élus (selon les besoins du territoire : bois énergie, bois construction, droit de préemption, biens vacants et sans maître, régime forestier...) et d'accompagner les collectivités dans leurs projets.

SENSIBILISATION DES PRESCRIPTEURS

Stimuler les projets bois construction et bois énergie par la commande publique. C'est la mission confiée à l'Interprofession FIBOIS qui va organiser trois fois par an des « RV Pro » à destination des architectes, bailleurs sociaux, professionnels du BTP... en lien avec le CAUE et l'association des Communes forestières de la Drôme, et l'ADIL.

SENSIBILISATION DES COLLÉGIENS DRÔMOIS AUX MÉTIERS DE LA FILIÈRE

Susciter des vocations professionnelles. Le Département a mis en place un dispositif d'animations pédagogiques en direction des collégiens afin de les sensibiliser aux métiers du bois et de la forêt. Entre 2015 et 2017, 24 classes de collèges en ont bénéficié (séances théoriques en classe, visites en forêt, en entreprises, en centre de formation). Cette initiative très concluante est reconduite dans le nouveau plan.

SENSIBILISATION DES DEMANDEURS D'EMPLOIS, DONT LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA ET LES JEUNES, VERS LES MÉTIERS DU BOIS EN TENSION

Remettre à l'emploi des personnes en insertion. Présenter les métiers de la filière bois à des demandeurs d'emploi et à des professionnels (Pôle Emploi, mission locales, CDIFF, CAP Emploi...).

SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

C'est un enjeu fort du nouveau plan : mieux informer et sensibiliser le grand-public et les prescripteurs.

Les dispositifs d'aides

Aide aux manifestations touristiques **autour de la filière forêt-bois**

Objectif : mieux faire connaître la filière forêt-bois, ses savoir-faire, ses métiers et valoriser ses retombées environnementales, sociétales et économiques pour notre territoire.

VOIR FICHE AIDE **n°13**



POUR QUI ?
Communes, EPCI
et associations

Pour nous aider à communiquer

- › L'Interprofession FIBOIS Ardèche Drôme par son rôle central d'animation de la filière de l'amont à l'aval.
- › Le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) et Fransylva 26 sur la sensibilisation des propriétaires privés.
- › L'association des communes forestières de la Drôme sur la sensibilisation des élus locaux, avec, de manière indirecte, l'implication de l'ONF, gestionnaire des propriétés forestières publiques soumises au régime forestier.
- › Le Département de la Drôme sur la sensibilisation des collégiens, des jeunes et bénéficiaires du RSA, avec l'aide de l'Interprofession Fibois.
- › Et, vous tous, impliqués de près ou de loin, directement ou indirectement dans cette filière : professionnels, propriétaires privés, élus, communes, EPCI, structures spécialisés dans tous les pans de la filière...

La tâche est immense! Mobilisons-nous ensemble pour valoriser le rôle multifonctionnel de nos forêts et prôner l'utilisation du bois local sous toutes ses formes...

La forêt : **4 fonctions pour des objectifs pluriels** **et une cohabitation des usages!**



Contact

Sandrine Lécuyer

Chargée de mission Forêt-Bois

**Service Développement Agricole,
Agroalimentaire et Bois (SDAAB)**

Direction Economie Emploi Insertion

**Conseil Départemental de la Drôme -
Hôtel du Département**

26 avenue du Président Herriot
26 026 Valence Cedex 9

Tél : 04 75 79 82 69

Mél : slecuyer@ladrome.fr

ladrome.fr

 la Drôme, le Département

 @La_drome

- L A
D R O
M E -

LE DÉPARTEMENT